

Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le jeudi 28 juin 2007 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la- Ville

Madame Danielle Richard, présidente, ouvre la séance à 20h15, salue Mme Sylviane Klein, préfète, Monsieur Roland Dapples, ancien secrétaire général de l'ARO, les représentants la presse et les 13 délégués présents, excuse les communes de Chesalles, Les Tavernes et Mézières ainsi que M. Jean-Daniel Dind du CD et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes.

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14.12.2006
3. Préavis No 1-2007 sur les comptes 2006 et rapport de gestion
4. Rapport de la commission de gestion
5. Adoption des comptes et rapports
6. Informations : mise en œuvre de la LAJE
7. Informations : sécurité sur les chantiers
8. Communications du Comité de Direction
9. Divers et propositions individuelles
10. Prise de congé de Roland Dapples.

1. Ouverture - Assermentation

La présidente de la séance procède à l'assermentation de deux délégués :

- Madame Monique Ries, Commune de Servion
- Monsieur Jean-Jacques Piretti, Commune de Châtillens.

L'ordre du jour est adopté et sera suivi tel qu'indiqué dans la convocation.
L'assemblée peut légalement délibérer.

2. Adoption du PV de la séance du 14.12.06

La lecture n'est pas demandée, le procès-verbal de la séance du 14.12.06 est accepté (2 abstentions).

3. Préavis No 1-2007 sur les comptes 2006 et rapport de gestion

La présidente donne la parole au rapporteur de la commission de gestion.

4. Rapport de la commission de gestion

Lecture du rapport de la commission par son rapporteur Monsieur Denis Pichonnat de Montpreveyres.

5. Adoption des comptes et rapports

M. Gérald Wist donne rapidement quelques explications sur les comptes, notamment sur les comptes concernant les ordures ménagères.

Pas de questions particulières, M. J.-C. Serex commente le rapport de gestion et met l'accent sur les changements intervenus dans l'octroi des prêts LDER, uniquement pour les projets ayant trait au développement économique.

Les comptes, le rapport de gestion, les différents rapports de la fiduciaire, de la commission de gestion n'appelant pas de commentaire, la présidente passe au vote.

Les comptes, le rapport de gestion et le rapport de la commission de gestion sont acceptés à l'unanimité.

6. Informations : mise en œuvre de la LAJE

M. J.-C. Serex, président du Comité de Direction, prend la parole pour présenter officiellement le remplaçant de M. Roland Dapples, Monsieur Stéphane Kobel, nouveau secrétaire général de l'ARO depuis le 01.04.07.

Dans sa séance du 14.12.06, le Conseil Intercommunal a donné mandat à l'ARO de créer un réseau LAJE pour notre région.

En date du 8 février dernier, une séance réunissant toutes les communes du nouveau district de Lavaux-Oron était mise sur pied à l'initiative de l'ARO avec Monsieur Philippe Lavanchy du SPJ, comme conférencier du jour.

Suite à cette première consultation les communes de Lavaux ont confirmé ne pas être intéressées par un réseau commun et nous décidons de travailler avec les communes intéressées.

En date du 19 avril 2007, une séance est organisée à Forel en vue de la constitution d'un groupe de travail avec la participation de représentants des communes intéressées et de professionnels de la petite enfance.

Ce groupe de travail (GT) se compose ainsi :

Mmes Ch. Favre, coordinatrice des Mamans de Jour, Peney-le-Jorat
J. Fraefel, responsable pédagogique UAPE, Oron-la-Ville
F. Porta, directrice Liloane, Oron-la-Ville
S. Robert-Progin, syndique, Montpreveyres
A.-C. Uldry, municipale, Vuibroye
MM. D. Jordil, municipal ou M. Ph. Taillens, syndic, Palézieux
M. Pichler, municipal, Oron-la-Ville.
G. Cuttelod, syndic, Servion.

En date du 29 mai, nous avons eu l'honneur de recevoir à Oron, les membres de la Fondation LAJE, comme nous sommes la première région périphérique avec un projet de mise en place d'un réseau. Avec quelques membres du Comité de Direction nous avons eu des discussions très positives, un dialogue et un partenariat a été établi pour la poursuite de la mise en œuvre du réseau LAJE.

Les membres du GT LAJE ont reçu un cahier des charges et sont en train de travailler à des propositions de mise en place du réseau.

7. Informations : sécurité sur les chantiers

M. Stéphane Kobel informe les délégués sur l'avancement de ce projet.

Le CD a reçu mandat d'étudier une solution commune et les documents que vous venez de recevoir confirment les entretiens avec M. Veillard qui a présenté le meilleur projet de collaboration.

- Communes de – de 200 ha : Fr. 60.- par visite (si les travaux nécessitent une visite) concerne les communes de Chesalles, Vuibroye et Les Tavernes

- Commune de + de 200 ha : Fr. 200.- par an.

Les communes contactent elles-mêmes M. Veillard. L'ARO a reçu mandat d'étudier la question, mais les communes établissent individuellement un contrat avec M. Veillard.

Pas de question de la part des délégués, la présidente remercie M. Kobel pour le travail et la documentation.

8. Communications du Comité de Direction

M. J.-C. Serex informe le Conseil Intercommunal de la situation actuelle de la Garderie-Nurserie Liloane : Les comptes accusent un déficit important, le personnel quitte la structure, la directrice en arrêt maladie a émis le vœu de partir. La garderie Liloane étant l'un des piliers du futur réseau LAJE, une discussion a été programmée lors de l'Assemblée des syndics du 4 juillet prochain.

Trésorerie de l'ARO : budget 2008

Les cotisations des communes n'ont plus été adaptées depuis 2002, une adaptation non rétroactive sera calculée pour les cotisations 2008 sur l'augmentation du coût de la vie.

9. Divers et propositions individuelles

- M. Ph. Tailens, syndic de Palézieux et membre de la commission « déchets et environnement » informe que la commission ne compte plus que 2 membres et qu'avec la question TVA à étudier en cours d'année il serait bien que cette commission soit complétée.

M. B. Burri des Cullayes est volontaire pour faire partie de la commission. La président le remercie pour son nouvel engagement.

- M. Burri demande au secrétariat de l'ARO de ne plus envoyer les documents en plusieurs exemplaires. La commune peut faire elle-même des copies et les remettre à son délégué.

- M. Serex remercie pour la proposition, nous ferons un essai, mais il nous a été souvent reproché des problèmes de communications... à voir à l'essai.

10. Prise de congé de Roland Dapples

Pour ce dernier point, la parole est à nouveau donnée au président du Comité de direction, M. J.-C. Serex, qui tient à rendre hommage à M. Roland Dapples, secrétaire général de l'ARO pendant 15 ans, mais qui a été impliqué à plus d'un titre dans le démarrage de l'ARO.

Au nom de l'ARO, de son Comité de Direction, du Conseil Intercommunal, nous te remettons un petit cadeau souvenir et te remercions chaleureusement pour tout ce que tu as fait pour l'ARO. "Grâce à tes connaissances des gens, du terrain, tu as fait rayonner l'ARO.. " MERCI.

M. Roland Dapples remercie, dit le plaisir qu'il a eu dans son travail et ses rencontres et relève qu'il faut continuer à travailler ensemble à l'ARO DE DEMAIN...

Il est 21 h 45 la présidente clôt la séance et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié avec Roland Dapples.

Oron-la-Ville, le 4 juillet 2007, pour le Conseil Intercommunal :

La présidente :
Danielle Richard-Martignier

La secrétaire :
Danielle Hilty-Maret